

**Université Laval**  
**États financiers**  
**au 30 avril 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 36



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université Laval

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université Laval conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université Laval ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Laval.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université Laval;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université Laval à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 23 septembre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

# Université Laval

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>												
Subventions – ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (note 6)	449 818	443 679	12 702	12 521	61 678	59 369	-	-	-	-	524 198	515 569
Droits de scolarité	123 624	116 200	-	-	-	-	-	-	-	-	123 624	116 200
Services à la collectivité	12 135	12 708	8 284	12 163	-	-	-	-	-	-	20 419	24 871
Services fournis à l'extérieur	38 084	30 940	-	-	1 653	2 570	-	-	-	-	39 737	33 510
Produits nets de placements (note 24)	4 139	5 015	(60)	940	256	302	(214)	2 929	(81)	815	4 040	10 001
Services et aide aux étudiants	27 614	28 034	10 542	9 243	-	-	-	-	-	-	38 156	37 277
Entreprises auxiliaires	18 530	20 659	-	-	-	-	-	-	-	-	18 530	20 659
Contributions de la Fondation de l'Université Laval	170	197	17 627	17 935	-	-	-	-	-	-	17 797	18 132
Dons d'autres organismes	-	-	-	-	718	1 090	412	390	-	-	1 130	1 480
Autres subventions et produits	13 638	12 700	207 569	184 781	5 665	5 840	-	-	-	-	226 872	203 321
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	-	14 144	14 797	-	-	-	-	14 144	14 797
	<b>687 752</b>	<b>670 132</b>	<b>256 664</b>	<b>237 583</b>	<b>84 114</b>	<b>83 968</b>	<b>198</b>	<b>3 319</b>	<b>(81)</b>	<b>815</b>	<b>1 028 647</b>	<b>995 817</b>
<b>Charges</b>												
Enseignement et recherche libre	414 073	400 051	2 384	2 023	-	-	-	-	-	-	416 457	402 074
Services à la collectivité	10 141	10 608	16 759	18 792	-	-	-	-	-	-	26 900	29 400
Recherche	12 751	12 745	209 735	197 877	-	-	-	-	-	-	222 486	210 622
Fonctions de soutien	155 902	146 612	5 789	590	-	1 323	476	1 845	98	97	162 265	150 467
Services et aide aux étudiants	27 845	26 979	23 502	19 695	-	-	-	-	-	-	51 347	46 674
Entreprises auxiliaires	14 463	14 080	-	-	-	-	-	-	-	-	14 463	14 080
Rénovations et réaménagements	-	-	-	-	857	1 260	-	-	-	-	857	1 260
Intérêts sur la dette à long terme	93	100	-	-	20 159	19 596	-	-	-	-	20 252	19 696
Avantages sociaux futurs	1 627	2 064	-	-	-	-	-	-	-	-	1 627	2 064
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	-	-	-	-	53	52	-	-	-	-	53	52
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	-	-	-	-	72 563	70 810	-	-	-	-	72 563	70 810
	<b>636 895</b>	<b>613 239</b>	<b>258 169</b>	<b>238 977</b>	<b>93 632</b>	<b>93 041</b>	<b>476</b>	<b>1 845</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>989 270</b>	<b>947 199</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>50 857</b>	<b>56 893</b>	<b>(1 505)</b>	<b>(1 394)</b>	<b>(9 518)</b>	<b>(9 073)</b>	<b>(278)</b>	<b>1 474</b>	<b>(179)</b>	<b>718</b>	<b>39 377</b>	<b>48 618</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Université Laval

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds retraités (négatifs) au début (note 3)	(239 348)	(195 499)	-	-	121 072	82 119	36 619	36 504	10 108	9 460	(71 549)	(67 416)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	50 857	56 893	(1 505)	(1 394)	(9 518)	(9 073)	(278)	1 474	(179)	718	39 377	48 618
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(4 684)	(52 751)	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 684)	(52 751)
Virements interfonds (note 7)	(44 813)	(47 991)	1 505	1 394	45 138	48 026	(1 580)	(1 359)	(250)	(70)	-	-
<b>Soldes de fonds (négatifs) à la fin</b>	<b>(237 988)</b>	<b>(239 348)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 692</b>	<b>121 072</b>	<b>34 761</b>	<b>36 619</b>	<b>9 679</b>	<b>10 108</b>	<b>(36 856)</b>	<b>(71 549)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Laval

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020  
(en milliers de dollars)

	2020	2019
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	39 377	48 618
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	5 483	(3 403)
Augmentation du passif au titre des prestations constituées	(3 333)	(70 108)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(82 205)	(81 096)
Amortissement des immobilisations corporelles	72 563	70 810
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	53	52
Perte sur la disposition et la radiation d'immobilisations	-	1 295
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 8)	6 395	53 240
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>38 333</u>	<u>19 408</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des effets à recevoir	23	32
Placements	(78 309)	(3 545)
Immobilisations corporelles (a)	(86 723)	(100 099)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(165 009)</u>	<u>(103 612)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	-	(20 000)
Emprunts à long terme	131 668	126 680
Remboursements d'emprunts à long terme	(113 399)	(57 645)
Apports reportés afférents aux immobilisations (a)	78 807	78 618
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>97 076</u>	<u>127 653</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(29 600)</b>	<b>43 449</b>
Encaisse au début	102 088	58 639
Encaisse à la fin	<u>72 488</u>	<u>102 088</u>

(a) Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice incluent des dons d'une valeur approximative de 717 825 \$ (1 090 004 \$ au 30 avril 2019).

Au cours de l'exercice, l'Université Laval a acquis des immobilisations corporelles dont un montant de 4 939 464 \$ (11 582 481 \$ au 30 avril 2019) est inclus dans les créiteurs et autres dettes de fonctionnement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

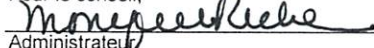
Université Laval  
Situation financière

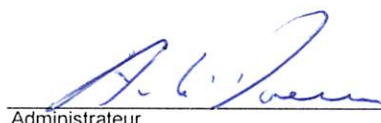
au 30 avril 2020  
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>												
Court terme												
Encaisse	72 488	102 088	-	-	-	-	-	-	-	-	72 488	102 088
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	47 459	58 321	31 697	26 015	154 700	159 286	-	-	-	-	233 856	243 622
Frais payés d'avance (note 10)	3 976	4 455	285	468	-	-	-	-	-	-	4 261	4 923
Placements (note 12)	75 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75 000	-
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	192 863	184 155	67 966	23 726	-	-	-	-	-	-
	<u>198 923</u>	<u>164 864</u>	<u>224 845</u>	<u>210 638</u>	<u>222 666</u>	<u>183 012</u>	-	-	-	-	<u>385 605</u>	<u>350 633</u>
Long terme												
Effets à recevoir (note 11)	280	303	-	-	-	-	-	-	-	-	280	303
Placements (note 12)	41 183	40 492	11 255	11 931	2 717	2 572	36 696	38 601	9 679	10 108	101 530	103 704
Immobilisations corporelles (note 13)	-	-	-	-	943 123	934 888	-	-	-	-	943 123	934 888
Immobilisation incorporelle (note 14)	-	-	-	-	-	53	-	-	-	-	-	53
	<u>240 386</u>	<u>205 659</u>	<u>236 100</u>	<u>222 569</u>	<u>1 168 506</u>	<u>1 120 525</u>	<u>36 696</u>	<u>38 601</u>	<u>9 679</u>	<u>10 108</u>	<u>1 430 538</u>	<u>1 389 581</u>
<b>PASSIF</b>												
Court terme												
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 16)	121 165	135 159	11 574	12 371	9 658	18 007	1 935	1 982	-	-	144 332	167 519
Produits reportés (note 17)	9 723	11 540	-	-	-	-	-	-	-	-	9 723	11 540
Apports reportés (note 18)	-	-	224 526	210 198	-	-	-	-	-	-	224 526	210 198
Avances interfonds, sans intérêt	260 829	207 881	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de an (note 19)	5 121	5 121	-	-	55 817	108 278	-	-	-	-	60 938	113 399
	<u>396 838</u>	<u>359 701</u>	<u>236 100</u>	<u>222 569</u>	<u>65 475</u>	<u>126 285</u>	<u>1 935</u>	<u>1 982</u>	-	-	<u>439 519</u>	<u>502 656</u>
Long terme												
Dette à long terme (note 19)	54 261	59 382	-	-	595 192	519 341	-	-	-	-	649 453	578 723
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	27 275	25 924	-	-	-	-	-	-	-	-	27 275	25 924
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 21)	-	-	-	-	351 147	353 827	-	-	-	-	351 147	353 827
	<u>478 374</u>	<u>445 007</u>	<u>236 100</u>	<u>222 569</u>	<u>1 011 814</u>	<u>999 453</u>	<u>1 935</u>	<u>1 982</u>	-	-	<u>1 467 394</u>	<u>1 461 130</u>
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 23)</b>												
Non grevés d'affectations	(270 644)	(271 786)	-	-	-	-	-	-	9 679	10 108	(260 965)	(261 678)
Affectés d'origine interne	32 656	32 438	-	-	-	-	2 631	2 710	-	-	35 287	35 148
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	32 130	33 909	-	-	32 130	33 909
Investis en immobilisations	-	-	-	-	156 692	121 072	-	-	-	-	156 692	121 072
	<u>(237 988)</u>	<u>(239 348)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>156 692</u>	<u>121 072</u>	<u>34 761</u>	<u>36 619</u>	<u>9 679</u>	<u>10 108</u>	<u>(36 856)</u>	<u>(71 549)</u>
	<u>240 386</u>	<u>205 659</u>	<u>236 100</u>	<u>222 569</u>	<u>1 168 506</u>	<u>1 120 525</u>	<u>36 696</u>	<u>38 601</u>	<u>9 679</u>	<u>10 108</u>	<u>1 430 538</u>	<u>1 389 581</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval (ci-après l'« Université ») est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES**

Le 1er mai 2019, l'Université a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

De plus, le 1er mai 2019, l'Université a appliqué le chapitre 4441, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif », de la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4440 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de comptabiliser la totalité de leurs collections dans l'état de la situation financière soit au coût, soit à une valeur symbolique. Ce nouveau chapitre présente des indications concernant les réductions de valeur des collections ou des pièces des collections qui sont comptabilisées au coût. Les recommandations du chapitre 4440 prévoyaient, quant à elles, qu'un organisme n'était pas dans l'obligation de comptabiliser ses collections dans l'état de la situation financière, mais elles ne lui interdisaient pas de le faire et ne fournissaient aucune directive concernant les réductions de valeur des collections ou des pièces des collections. sortie de pièces des collections, à l'utilisation du produit de cette sortie et à la réduction de valeur des collections ou des pièces des collections.

Conformément aux dispositions transitoires, ces nouveaux chapitres, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, ont été appliqués prospectivement.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'Université

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **3 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS À L'EXERCICE ANTÉRIEUR**

L'Université a redressé ses états financiers de la période antérieure relativement à des acquisitions d'immobilisations qui avaient été capitalisées en double. L'incidence de ce redressement sur les états financiers au 30 avril 2019 est une diminution des immobilisations corporelles et de l'excédent des produits sur les charges de 2 880 573 \$, et une diminution des soldes de fonds du même montant.

L'Université a également redressé ses états financiers de la période antérieure relativement aux apports reportés afférents aux immobilisations et à la subvention à recevoir du MEES. L'incidence de ce redressement sur les états financiers au 30 avril 2019 est une augmentation des débiteurs et autres sommes à recevoir de 16 472 193 \$, une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations de 2 444 987 \$, une augmentation de l'excédent des produits sur les charges de 11 770 114 \$ et une augmentation des soldes de fonds de 2 257 092 \$ au 1er mai 2018 et de 14 027 206 \$ au 30 avril 2019.

### **4 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Avant la fin de l'exercice, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'Université a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

### **5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Classification des fonds**

Aux fins comptables, les comptes ayant des caractéristiques similaires sont groupés dans l'un des fonds suivants :

#### *Fonds de fonctionnement*

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

#### *Fonds avec restrictions*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Fonds des immobilisations*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

#### *Fonds de dotation*

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé qu'aux fins précisées par le donateur.

#### *Fonds de souscription*

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, les notes 27 et 28 présentent l'information concernant ces entités.

#### **Entreprises auxiliaires**

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction, et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

#### Immobilisations corporelles et incorporelle

Les immobilisations sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MEES selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations majeures – mécanique du bâtiment	25 ans
Améliorations majeures – réaménagement intérieur	30 ans
Améliorations majeures – structure et architecture	40 ans
Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$	10 ans
Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante	17 ans
Autres actifs amortissables	20 ans

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprise.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Constatation des apports**

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

#### *Dons*

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

#### *Subventions de recherche, contrats et autres produits*

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

#### *Produits de placements*

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services fournis à l'extérieur ainsi que les services et l'aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### Intérêts sur les dettes

##### *Fonds de fonctionnement*

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires et les dettes à long terme attribuables au fonds de fonctionnement.

##### *Fonds des immobilisations*

Les intérêts sur les dettes garanties par le Gouvernement du Québec sont remboursés par le MEES.

#### Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste « Avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

**Université Laval**  
**Notes complémentaires**  
au 30 avril 2020  
(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

**5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Actifs et passifs financiers**

*Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur, et des placements dans la fiducie globale que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Instruments financiers dérivés**

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

### 6 - SUBVENTIONS – MEES

#### Fonds de fonctionnement

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 3 364 000 \$ (3 383 700 \$ au 30 avril 2019) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est présentée sous cette dernière rubrique.

Une subvention à recevoir de 3 000 000 \$ a été comptabilisée à la suite d'un devancement de crédits du MEES, ce qui représente une diminution de 3 000 000 \$ par rapport à la subvention à recevoir de 6 000 000 \$ qui avait été comptabilisée à ce titre en 2019.

#### Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts, pour le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement de la dette à long terme.

### 7 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Projets		
Fonds de fonctionnement	(44 813)	(47 991)
Fonds avec restrictions	1 505	1 394
Fonds des immobilisations	45 138	48 026
Fonds de dotation	(1 580)	(1 359)
Fonds de souscription	(250)	(70)
	<u>          </u>	<u>          </u>
	-	-



**Université Laval**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2020  
 (en milliers de dollars sauf dans le texte)

**8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	9 766	13 791
Frais payés d'avance	662	527
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(16 544)	2 944
Produits reportés	(1 817)	5 263
Apports reportés	14 328	30 715
	<u>6 395</u>	<u>53 240</u>

**9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	6 889	6 589
Subvention – MEES (1)	37 125	49 319
Droits de scolarité et autres frais	3 445	2 413
	<u>47 459</u>	<u>58 321</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres (2)	31 697	26 015
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Subventions (3)	154 244	158 917
Autres	456	369
	<u>154 700</u>	<u>159 286</u>
	<u>233 856</u>	<u>243 622</u>

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 3 095 000 \$, soit 1 825 000 \$ pour les droits de scolarité et 1 270 000 \$ pour la facturation générale (2 025 000 \$ au 30 avril 2019, soit 1 435 000 \$ pour les droits de scolarité et 590 000 \$ pour la facturation générale). Le montant de la perte de valeur afférente aux débiteurs est de 1 524 335 \$ pour l'exercice (579 206 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2019).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

- (1) La subvention – MEES à recevoir est composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2019-2020 de 45 599 631 \$ et déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de -8 474 738 \$ (au 30 avril 2019 : composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2018-2019 de 53 563 046 \$, déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de -4 244 400 \$).
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.
- (3) Les subventions à recevoir représentent l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 5, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEES en remboursement des emprunts à long terme. Les subventions à recevoir incluent également une somme de 5 958 350 \$ (5 876 981 \$ au 30 avril 2019) relativement aux intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MEES.

### 10 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Ces frais représentent les fournitures et les services des différentes facultés devant être utilisés au cours du prochain exercice et des avances effectuées à des projets.

### 11 - EFFETS À RECEVOIR

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Somme à recevoir de La Boutique Rouge et Or – Université Laval, 3,3 %	255	274
Autres sommes à recevoir, sans intérêt	25	29
	<u>280</u>	<u>303</u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 12 - PLACEMENTS

						2020
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 368	11 255	2 717	36 696	9 679	61 715
Actions	19 902	-	-	-	-	19 902
Titres à revenu fixe	19 747	-	-	-	-	19 747
Titres du marché monétaire et autres	75 166	-	-	-	-	75 166
	<b>116 183</b>	<b>11 255</b>	<b>2 717</b>	<b>36 696</b>	<b>9 679</b>	<b>176 530</b>
Tranche échéant à moins de un an	75 000					75 000
	<b>41 183</b>	<b>11 255</b>	<b>2 717</b>	<b>36 696</b>	<b>9 679</b>	<b>101 530</b>
						2019
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 449	11 931	2 572	38 601	10 108	64 661
Actions	19 782	-	-	-	-	19 782
Titres à revenu fixe	19 186	-	-	-	-	19 186
Titres du marché monétaire et autres	75	-	-	-	-	75
	<b>40 492</b>	<b>11 931</b>	<b>2 572</b>	<b>38 601</b>	<b>10 108</b>	<b>103 704</b>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **12 - PLACEMENTS (suite)**

#### **Titres cédés à l'Université**

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées d'exploiter des propriétés intellectuelles appartenant à l'Université, cette dernière s'est vu accorder du capital-actions dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Amylix Pharmaceuticals Inc., 67 425 actions privilégiées;
- ImStar Therapeutics Inc., 246 122 actions privilégiées;
- LensVector Inc., 770 102 actions privilégiées de catégorie « C » (670 102 actions au 30 avril 2019) et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;
- Robotiq inc., débenture convertible en actions ordinaires, taux d'intérêt de 7 %, d'une valeur nominale de 98 178 \$;
- Gestion Sovar inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Fortaleza Energy Inc., 15 873 actions ordinaires;
- Diamantis Inc., 500 170 actions ordinaires;
- Sovar, société en commandite, 1 action ordinaire « B », 4 actions privilégiées « Gel A », 1 action privilégiée « Gel B », 191 504 actions privilégiées et 1 part privilégiée « UL ».

En l'absence d'une valeur au marché pour ces titres, ils ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	386 210	71 373	314 837
Aménagements des terrains	47 364	13 804	33 560
Bâtiments	594 747	273 599	321 148
Documents de bibliothèque	86 944	41 702	45 242
Équipement de communication et équipement multimédia	6 093	3 002	3 091
Équipement informatique	50 314	24 662	25 652
Équipement spécialisé	166 992	84 836	82 156
Matériel roulant	1 866	863	1 003
Mobilier	5 959	2 483	3 476
Améliorations locatives	-	-	-
Actifs non amortissables	7 310	-	7 310
Projets en cours	91 539	-	91 539
Terrains	14 109	-	14 109
	<b>1 459 447</b>	<b>516 324</b>	<b>943 123</b>

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	361 732	58 645	303 087
Aménagements des terrains	46 777	11 443	35 334
Bâtiments	577 646	262 185	315 461
Documents de bibliothèque	84 952	40 126	44 826
Équipement de communication et équipement multimédia	5 918	2 555	3 363
Équipement informatique	51 217	24 256	26 961
Équipement spécialisé	175 263	92 580	82 683
Matériel roulant	2 065	997	1 068
Mobilier	5 114	2 194	2 920
Améliorations locatives	740	586	154
Actifs non amortissables	6 648	-	6 648
Projets en cours	98 274	-	98 274
Terrains	14 109	-	14 109
	<b>1 430 455</b>	<b>495 567</b>	<b>934 888</b>

Au cours de l'exercice précédent, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles dont le coût est de 3 400 373 \$ et l'amortissement cumulé de 2 105 354 \$, ce qui a engendré une perte sur la radiation de 1 295 019 \$.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Améliorations majeures	12 728	11 430
Aménagements des terrains	2 361	2 341
Bâtiments	11 413	11 411
Documents de bibliothèque	8 654	8 395
Équipement de communication et équipement multimédia	1 201	1 091
Équipement informatique	16 922	16 716
Équipement spécialisé	17 618	17 763
Matériel roulant	404	385
Mobilier	1 108	964
Améliorations locatives	154	314
Actifs incorporels	-	-
	<u>72 563</u>	<u>70 810</u>

### 14 - IMMOBILISATION INCORPORELLE

	2020	2019
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc.	-	53
	<u>-</u>	<u>53</u>

### 15 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 155 000 000 \$ à laquelle s'additionnent les divers programmes de papier commercial en vigueur.

Au 30 avril 2020, aucun montant n'est utilisé (0 \$ au 30 avril 2019). Si l'Université avait utilisé ses facilités de crédit au 30 avril 2020, le taux d'intérêt aurait été d'environ 0,6 % (1,8 % au 30 avril 2019).

Ce mode de financement doit être négocié ponctuellement avec les institutions financières, selon les besoins de liquidités de l'Université.

Le MEES autorise annuellement un montant maximal d'emprunt temporaire. Ce montant autorisé est de 108 000 000 \$ au 30 avril 2020 (115 000 000 \$ au 30 avril 2019).

### 16 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 9 407 657 \$ (7 474 576 \$ au 30 avril 2019).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 17 - PRODUITS REPORTÉS

	2020	2019
	\$	\$
Produits encaissés d'avance sur la location de terrains	1 064	1 131
Droits de scolarité et autres produits	8 073	9 016
Dépôts pour chambres	193	690
Dépôts pour activités sportives (SAS)	393	703
	<u>9 723</u>	<u>11 540</u>

### 18 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	210 198	179 483
Montants constatés à titre de produits	(209 744)	(197 877)
Montants encaissés pour le prochain exercice	224 072	228 592
Solde à la fin	<u>224 526</u>	<u>210 198</u>

### 19 - DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,61 %, remboursables par versements mensuels de 360 683 \$ en capital, échéant respectivement en 2031 et en 2032 (1)	50 856	55 184
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,57 %, remboursables par versements mensuels de 66 091 \$ en capital, échéant respectivement en 2030 et en 2031 (1)	8 526	9 319
	<u>59 382</u>	<u>64 503</u>
Tranche échéant à moins de un an	5 121	5 121
	<u>54 261</u>	<u>59 382</u>
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Dettes garanties par le Gouvernement du Québec à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale		
Obligations et emprunts, taux moyen pondéré de 2,85 % (2,91 % au 30 avril 2019), échéant par tranches jusqu'en 2044	613 065	585 056
Emprunt, 6,875 %, remboursable par versements mensuels de 6 433 \$, capital et intérêts, échéant en 2021	56	127

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 19 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,24 %, remboursable par versements mensuels de 107 220 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	7 184	8 098
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,96 %, remboursable par versements mensuels de 20 238 \$, capital et intérêts, échéant en 2029 (1)	2 226	2 469
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,59 % et 0,71 %, remboursables par versements mensuels de 59 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2021 et en 2026 (1)	3 177	3 885
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,61 % et 0,69 %, remboursables par versements mensuels de 103 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2024 et en 2027 (1)	6 915	8 151
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 21 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2035 (1)	5 287	5 539
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 30 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2036 (1)	5 730	6 090
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,58 %, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2026 (1)	1 950	2 250
Emprunt, taux de 2,9025 % capitalisé semestriellement, remboursable par versements mensuels de 25 208 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2027	2 269	2 571
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,77 %, remboursable par versements mensuels de 19 444 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2033 (1)	3 150	3 383
	<b>651 009</b>	<b>627 619</b>
Tranche échéant à moins de un an	<b>55 817</b>	<b>108 278</b>
	<b>595 192</b>	<b>519 341</b>
	<b>649 453</b>	<b>578 723</b>

(1) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 22.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 60 937 662 \$ en 2021, à 60 951 688 \$ en 2022, à 58 405 682 \$ en 2023, à 74 235 423 \$ en 2024 et à 47 700 069 \$ en 2025.



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 19 - DETTE À LONG TERME (suite)

La portion subventionnée par le Gouvernement du Québec incluse dans les versements estimatifs pour les cinq prochains exercices s'élève à 51 218 612 \$ en 2021, à 51 283 344 \$ en 2022, à 48 901 586 \$ en 2023, à 64 656 616 \$ en 2024 et à 38 678 019 \$ en 2025.

### 20 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

#### Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2018 conformément à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives. Les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2021.

*Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits aux états financiers*

	Régime de retraite	
	2020	2019
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	3 278 166	3 276 232
Juste valeur des actifs du régime	3 432 168	3 368 127
Situation de capitalisation – surplus	(154 002)	(91 895)
Provision pour moins-value	(179 759)	(116 202)
Passif au titre des prestations définies	<u>25 757</u>	<u>24 307</u>
	Autres régimes	
	2020	2019
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	1 518	1 617
Juste valeur des actifs des régimes	–	–
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations constituées	<u>1 518</u>	<u>1 617</u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 20 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

#### Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres d'emprunts	42,85	39,48
Titres de participation	36,58	34,46
Fonds immobiliers	8,75	13,51
Autres instruments de placement	11,82	12,55
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

#### Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, totalisent 43 824 600 \$ (108 539 200 \$ au 30 avril 2019).

#### Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	39 395	37 231
Autres régimes	1 097	1 200

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>Régime de retraite</u>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	%	%
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation	4,50 - 6,30	4,55 - 6,35
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	4,50 - 6,30	4,55 - 6,35
Taux de croissance de la rémunération	3,00 - 3,35	3,00 - 3,35

	<u>Autres régimes</u>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	%	%
Taux d'inflation	-	-
Taux d'actualisation	4,89 - 5,15	4,89 - 5,15
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	-	-
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Taux d'augmentation du coût des soins médicaux	5,00	5,00

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 21 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	353 827	355 215
Montants encaissés au cours de l'exercice	78 807	78 618
Apports reçus sous forme d'immobilisations	718	1 090
Montants constatés à titre de produits	<u>(82 205)</u>	<u>(81 096)</u>
Solde à la fin	<u>351 147</u>	<u>353 827</u>

### 22 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

		2020
	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré fixe %
		Montant notionnel \$
Fonds de fonctionnement		
Dette à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	3,03 8 526
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03 <u>50 856</u>
		<u>59 382</u>
Dette à long terme	2026-10-19	4,57 7 184
Dette à long terme	2026-10-20	1,49 1 950
Dette à long terme	2021-12-31 et 2026-12-31	2,01 3 177
Dette à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	2,22 6 915
Dette à long terme	2029-06-05	2,63 2 226
Dette à long terme	2033-10-24	3,03 3 150
Dette à long terme	2035-11-18	2,64 5 287
Dette à long terme	2036-03-03	1,80 5 730
		<u>35 619</u>
		<u>95 001</u>

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 22 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

	Dates d'échéance	Taux d'intérêt		2019
		moyen pondéré fixe %	Montant notionnel \$	
Fonds de fonctionnement				
Dette à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	3,03	9 319	
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03	55 184	
			<u>64 503</u>	
Fonds des immobilisations				
Dette à long terme	2026-10-19	4,57	8 098	
Dette à long terme	2026-10-20	1,49	2 250	
Dette à long terme	2021-12-31 et 2026-12-31	2,01	3 885	
Dette à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	2,22	8 151	
Dette à long terme	2029-06-05	2,63	2 469	
Dette à long terme	2033-10-24	3,03	3 383	
Dette à long terme	2035-11-18	2,64	5 539	
Dette à long terme	2036-03-03	1,80	6 090	
			<u>39 865</u>	
			<u>104 368</u>	

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 23 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
<b>Non grevé d'affectations</b>		
Avantages sociaux futurs		
Régime de retraite	(25 757)	(24 307)
Autres régimes	(1 518)	(1 617)
Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel	(44 131)	(42 215)
Opérations de fonctionnement	(199 238)	(203 647)
	<u>(270 644)</u>	<u>(271 786)</u>
<b>Affecté d'origine interne (1)</b>	<b>32 656</b>	<b>32 438</b>
	<u><b>(237 988)</b></u>	<u><b>(239 348)</b></u>
	2020	2019
	\$	\$
<b>(1) Solde du fonds affecté d'origine interne</b>		
<i>Programmes spéciaux</i>		
Budget reporté aux entités multifacultaires	129	128
Projets de recherche sans restriction	25 792	25 515
Budget spécial de recherche	3 748	3 645
Autres	2 987	3 150
	<u>32 656</u>	<u>32 438</u>
	<u><u>32 656</u></u>	<u><u>32 438</u></u>
	2020	2019
	\$	\$
<b>24 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS</b>		
	2020	2019
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirés de ressources affectées	(1 561)	674
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	(2 526)	1 019
Non affectés	(1 396)	1 710
	<u>(5 483)</u>	<u>3 403</u>
Autres produits de placements		
Tirés de ressources affectées	1 400	1 227
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	2 312	1 910
Non affectés	5 811	3 461
	<u>9 523</u>	<u>6 598</u>
	<u><u>4 040</u></u>	<u><u>10 001</u></u>

(a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 25 - ENGAGEMENTS

#### Commandes inachevées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes inachevées d'achats de biens et de services assumés par le fonds de fonctionnement de l'Université sont de 3 815 038 \$ (5 829 723 \$ en 2019) et ceux assumés par le fonds avec restrictions sont de 4 711 803 \$ (6 398 157 \$ en 2019).

#### Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre septembre 2020 et mars 2025, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 6 785 283 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 3 059 497 \$ en 2021, à 1 715 529 \$ en 2022, à 859 778 \$ en 2023, à 600 250 \$ en 2024 et à 550 229 \$ en 2025.

#### Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds d'immobilisations de l'Université sont de 14 786 191 \$ (16 715 468 \$ au 30 avril 2019).

#### Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MEES, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2020, une somme de 46 278 600 \$ a été comptabilisée à titre de produit et était à recevoir (46 767 100 \$ à recevoir au 30 avril 2019). La somme a été encaissée le 31 juillet 2020.

### 26 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

#### Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placement de l'Université. Au 30 avril 2020, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 12 023 085 \$ pour le Fonds des appoints de rentes et à 18 307 030 \$ pour la Fiducie globale, pour un total de 30 330 115 \$, principalement libellés en devises américaines (total de 31 695 029 \$ au 30 avril 2019).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2020, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir totalisant 535 348 \$, soit 337 897 \$ US et 43 022 € (640 438 \$ au 30 avril 2019, soit 454 831 \$ US et 19 873 €). Les passifs financiers libellés en devises représentent les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en devises totalisant 2 681 446 \$, soit 1 871 192 \$ US et 51 770 € (2 330 323 \$ au 30 avril 2019, soit 1 674 751 \$ US et 167 885 €).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **26 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de taux d'intérêt**

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme le détaille la note 22, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque; toutefois, la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le Gouvernement du Québec.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Chaque instrument financier est contracté selon une entente standardisée ISDA et l'Université vérifie la cote de crédit de ses contreparties, lesquelles sont toutes des institutions financières canadiennes reconnues.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et de trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

#### *Débiteurs et autres sommes à recevoir*

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

#### *Effets à recevoir*

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2020, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

#### **Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de diverses sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **26 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Autres**

Les placements exposent l'Université au risque de marché, au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt, que ce soit directement par l'entremise de fonds communs de placements ou par l'entremise de sa participation dans une fiducie globale. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

De plus, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, l'Université est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

### **27 - ENTITÉS APPARENTÉES**

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université soutient certaines entités qui lui sont apparentées, soit par la poursuite d'objectifs communs, par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission, ou par la participation de l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le soutien de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipement ou d'espaces.

Ces entités apparentées sont les suivantes :

1. La Fondation de l'Université Laval
2. Les Presses de l'Université Laval
3. ULaval Formation continue
4. Les Missions commerciales de l'Université Laval
5. Entrepreneuriat Ulaval inc.
6. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
7. Boutique Rouge et Or – Université Laval
8. Gestion La Fabrique inc.
9. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

### **28 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS**

Les états financiers des organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. L'Université contrôle les six organismes suivants qui sont constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 28 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

#### La Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle la Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. La Fondation est vouée au soutien financier et au développement de l'Université dans le but de favoriser les meilleures conditions de formation, de recherche et de création. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<b>191 734</b>	192 835
Passif	<b>2 396</b>	2 625
Solde de fonds	<b>189 338</b>	190 210
	<b>191 734</b>	192 835
Affectations dont sont grevées les ressources		
Investis en immobilisations	<b>100</b>	121
Affectation d'origine externe	<b>182 484</b>	180 928
Affectation d'origine interne	<b>2 115</b>	4 717
Non grevés d'affectations	<b>4 639</b>	4 444
	<b>189 338</b>	190 210
Résultats		
Produits	<b>24 958</b>	41 585
Contributions de l'Université	<b>(19 791)</b>	(20 880)
	<b>5 167</b>	20 705
Charges	<b>6 039</b>	7 240
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(872)</b>	13 465
Solde de fonds au début	<b>190 210</b>	176 745
Solde de fonds à la fin	<b>189 338</b>	190 210
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<b>267</b>	(4 589)
Activités d'investissement	<b>591</b>	1 754
Activités de financement	<b>2 136</b>	2 153

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 28 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

#### ULaval Formation continue

L'Université contrôle Ulaval Formation continue puisqu'elle nomme la totalité des membres votants du conseil d'administration. Le mandat de cet organisme consiste à promouvoir et à offrir des activités de formation non créditées. Ulaval Formation continue est un organisme exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2020 et 2019 sont les suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>1 557</u>	<u>1 104</u>
Passif	-	-
Solde de fonds	<u>1 557</u>	<u>1 104</u>
	<u>1 557</u>	<u>1 104</u>
Résultats		
Produits	-	-
Contributions de l'Université	<u>453</u>	<u>404</u>
	<u>453</u>	<u>404</u>
Charges	-	-
Excédent des produits sur les charges	<u>453</u>	<u>404</u>
Solde de fonds au début	<u>1 104</u>	<u>700</u>
Solde de fonds à la fin	<u>1 557</u>	<u>1 104</u>

#### Autres organismes

Les quatre organismes suivants sont des entités apparentées pour lesquelles l'Université a une présomption de contrôle en raison de son intérêt économique et de leurs objectifs communs.

Ces organismes sont exclus de la consolidation et des informations à fournir du fait qu'ils ont individuellement une importance relative négligeable. Il s'agit des entités suivantes :

1. Les Missions commerciales de l'Université Laval
2. Entrepreneuriat Laval inc.
3. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
4. Boutique Rouge et Or – Université Laval

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 29 - COENTREPRISE

#### Gestion La Fabrique inc.

L'Université est copropriétaire de cette société du fait qu'elle détient 50 % des actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes, en circulation, et qu'elle a le droit de nommer 50 % des membres votants du conseil d'administration.

Cette entité, dont la mission consiste à gérer et à administrer un immeuble commercial dans lequel l'Université offre des activités d'enseignement, est une société par actions constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) et son statut fiscal est celui de société privée sous contrôle canadien.

Les états financiers condensés de cette société aux 31 mai 2019 et 2018, présentés à titre informatif seulement étant donné que la valeur de consolidation du placement dans cette société n'est pas significative, sont les suivants, selon la part de 50 % détenue par l'Université :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Bilan</b>		
<b>Actif</b>		
	<u>48</u>	<u>44</u>
<b>Passif</b>		
Capitaux propres	-	-
	<u>48</u>	<u>44</u>
<b>Résultats</b>		
Revenus	481	415
Dépenses	481	415
Bénéfice net	-	-
Bénéfices non répartis au début	-	-
Bénéfices non répartis à la fin	-	-
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	14	(9)
Activités d'investissement	-	-
Activités de financement	-	-

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **30 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES**

Les deux organismes suivants, constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et exonérés d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, sont sous l'influence notable de l'Université.

#### **Corporation des services universitaires des Appalaches inc.**

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour objectif principal d'analyser les besoins régionaux en formations universitaires, de promouvoir les programmes scolaires offerts, de recruter des étudiants et d'organiser les cours et services immédiats en région.

L'Université verse une contribution annuelle de 73 278 \$ qui, combinée avec les contributions annuelles de deux autres entités, forme 95 % des produits de la Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

#### **Les Presses de l'Université Laval**

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour mission d'éditer des livres universitaires et pédagogiques, de même que des livres destinés au grand public, en langue française.

L'Université verse une contribution annuelle de 50 000 \$ au fonds de fonctionnement de cet organisme, soit 5 à 6 % de ses produits.

### **31 - ÉVENTUALITÉ**

Le 15 mai 2020, une demande pour autorisation d'exercer une action collective a été déposée contre plusieurs universités, dont l'Université Laval. Dans le cadre de cette demande, il est allégué que les mesures prises par les universités visées pour le trimestre d'hiver 2020, à la suite des mesures d'urgence sanitaire décrétées par le Gouvernement du Québec en réaction à la pandémie de COVID-19, ont substantiellement affecté la qualité de l'enseignement fourni aux étudiants. Il est réclamé à celles-ci une partie des droits de scolarité payés par les étudiants pour le trimestre d'hiver 2020 (trente dollars par crédit universitaire). À ce moment, le montant global que ce recours représente pour les universités ne peut être valablement estimé.

### **32 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.